

SEANCE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 25 MARS 2024

Vœu sur le soutien aux pêcheurs du Pas-de-Calais suite à l'interdiction de la pêche dans 13 nouvelles aires marines dans les eaux britanniques

Déposé par le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Après les difficultés liées au Brexit (licences de pêche, risque de sortie de flotte pour de nombreux navires...), les pêcheurs du Pas-de-Calais sont de nouveau confrontés à une décision du gouvernement britannique risquant de peser de façon importante sur leur avenir.

Par la voix de la M.M.O. (Marine Management Organization), en charge des activités dans les eaux anglaises, celui-ci a informé d'une interdiction de pêche dans 13 zones de la Manche à partir du 22 mars 2024 ; Zones destinées à devenir des aires marines protégées sur environ 4 000 km². Trois de ces zones impacteront plus directement l'activité des navires du Pas-de-Calais, en particulier les zones dites de « Goodwin Sands » et de « Sandettie ».

Si l'effort de protection de la ressource et des fonds marins est bien entendu une priorité partagée, ces nouvelles dispositions risquent d'avoir un impact sur l'activité de nos pêcheurs, en terme de chiffre d'affaires, mais surtout aussi de créer un effet de report de la pêche vers d'autres zones. Les professionnels sont donc dans l'expectative sur la façon dont va se passer concrètement l'application de ces nouvelles mesures dans les prochains jours et prochaines semaines.

Comme pour l'agriculture, citée comme « intérêt fondamental de la nation » par le Gouvernement, il est indispensable que les professionnels de la pêche puissent vivre de leur activité qui participe à offrir à la population de quoi se nourrir.

S'ils partagent les enjeux liés à une pêche durable et au renouvellement de la ressource pour les prochaines générations, les pêcheurs restent attentifs, à juste titre, à tous les nouveaux projets qui pourraient encore limiter leur capacité de pêche.

Par exemple des projets de nouvelles aires marines protégées au large des côtes belges ou encore de la cohabitation de la pêche demain avec l'éolien offshore.

Aussi, nous souhaitons attirer l'attention du Gouvernement sur cette situation et demandons, au regard de ces nouvelles dispositions de nos voisins britanniques, de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour garantir l'activité des pêcheurs du Pas-de-Calais, avec la même énergie que pour la défense de notre agriculture.

Mireille HINGREZ-CEREDA, Présidente du groupe socialiste, républicain et citoyen

André KUCHCINSKI, Vice-Président du groupe socialiste, républicain et citoyen

Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental,

Olivier BARBARIN, Sébastien CHOCHOIS, Jean-Luc DUBAELE, Sandra MILLE,

Fatima AIT CHIKHEBBIH, Maryse CAUWET, Jean-Jacques COTTEL, Jean-Louis COTTIGNY, Alain DE CARRION, Jean-Claude DISSAUX, Blandine DRAIN, Philippe DUQUESNOY, Laurent DUPORGE, Delphine DUWICQUET, Raymond GAQUERE, Karine GAUTHIER, Pierre GEORGET, Séverine GOSSELIN, Ludovic IDZIAK, Daniel KRUSZKA, François LEMAIRE, Emmanuelle LEVEUGLE, Ludovic LOQUET, Daniel MACIEJASZ, Caroline MATRAT, Alain MEQUIGNON, Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, Evelyne NACHEL, Bertrand PETIT, Benoît ROUSSEL, Véronique THIEBAUT, Françoise VASSEUR, Sophie WAROT-LEMAIRE, Florence WOZNY, Cécile YOSBERGUE.